



Prix Distinction · Famille

UNE RECONNAISSANCE À VOTRE MESURE



Un monde à votre mesure

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Prix Distinction-Famille 2024

La MRC des Maskoutains dévoile les lauréats de la 9^e édition

Saint-Hyacinthe, le 24 mai 2024 – La MRC des Maskoutains a dévoilé les noms des lauréats de la 9^e édition du Prix Distinction-Famille lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Sainte-Marie-Madeleine, le 23 mai. Plus de 70 convives ont pris part à cet événement qui vise à mettre en lumière ceux et celles qui contribuent au mieux-être et à l'amélioration de la qualité de vie des familles établies sur le territoire de la MRC.

Remise aux deux ans, cette récompense découle de la Politique de la famille et de développement social de la MRC.

Dans la catégorie « Citoyen », le prix a été remis à **M^{me} Maryse Lebrun**. Maryse Lebrun veille sur le bien-être des autres et pas seulement par son métier d'infirmière. À Saint-Hugues, on dit qu'elle sème du bonheur, du soutien et du réconfort comme une pluie de confettis multicolores. Elle distribue près de 300 cartes de Noël écrites à la main afin de briser la solitude de certaines personnes et d'apporter de la joie. Elle organise des courses à pied et des randonnées à vélo afin d'encourager l'activité physique. Son pouvoir pour aider et rassembler le monde est immense.

Dans la catégorie « Organisme à but non lucratif et groupe de citoyens reconnu », le prix a été décerné à **EXPRESSION Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe**. En 40 ans d'existence, plus de 200 expositions y ont été présentées et plus de 4 000 jeunes ont profité des services d'animation et d'éducation à l'art proposés à même la salle d'exposition ainsi que dans les écoles. La dynamique équipe propose aussi des actions en médiation culturelle. Ce sont des initiations à des techniques artistiques, des trousseaux créatives, un camp d'été, des rencontres avec des artistes, des conférences, des projets intergénérationnels, etc. EXPRESSION permet à tous de toucher à l'art contemporain et d'amorcer une réflexion sur la société dans laquelle on vit, favorisant autant la créativité que le dialogue, le sens critique et l'ouverture aux autres.

Dans la catégorie « Commerce, entreprise et place d'affaires », les membres du jury ont choisi de récompenser **Rôtisserie St-Hubert de Saint-Hyacinthe**. Depuis un an, au restaurant St-Hubert, chaque dimanche midi revêt une ambiance un peu spéciale, entre autres avec la musique et les lumières tamisées. C'est un moment privilégié pour accueillir les personnes autistes et leur famille, en créant un environnement optimisé à leurs besoins, avec un accueil ouvert et sans jugement.

Épaulée par sa formidable équipe qui s'est impliquée sans faillir, la directrice Stéphanie Bourgeois en a fait une réussite pour sa succursale, mais aussi un cheval de bataille, devenant une porte-parole passionnée auprès de ses collègues franchisés. Aujourd'hui, une quinzaine d'entre eux l'a rejointe et l'embauche inclusive de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme, fleurit dans plusieurs Saint-Hubert.

Dans la catégorie « Institution publique », le prix a été décerné à l'**École Lafontaine**. À travers le projet « Au galop vers Lafontaine! », l'école Lafontaine et le centre de pédiatrie sociale Grand Galop accompagnent vers le préscolaire les enfants et leurs familles, souvent issus d'une immigration récente ou n'ayant jamais fréquenté de garderie. Par des activités d'intégration adaptée, l'équipe facilite la transition et offre aussi du soutien dans les démarches visant à remplir certaines formalités ou à avoir accès à des services publics. Cette collaboration crée un réseau solide et un partenariat gagnant avec les parents pour soutenir chaque enfant afin qu'il amorce du bon pied son parcours scolaire.

Cette année, les membres du jury ont voulu mettre en lumière la contribution au mieux-être des familles de la région de trois organisations en leur accordant une mention de mérite. Il s'agit de *l'Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska*, de la *Clinique Le Coureur Maskoutain* et du *Centre de pédiatrie sociale Grand Galop*.

Les lauréats ont reçu une œuvre-trophée en verre réalisée expressément pour le Prix Distinction-Famille par M^{me} Sophie Côté, une artiste de notre région.

La MRC des Maskoutains tient à remercier les membres du jury de la présente édition, M^{mes} Claudine Gauvin et Celena Meneses, de même que MM. André Lefebvre et Marcel Gélinas.

Félicitations aux lauréats et un merci chaleureux à tous ceux qui ont soumis une candidature au prix Distinction-Famille 2024.

Prochain rendez-vous en 2026!

- 30 -

Service des communications
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcdesmaskoutains.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)